

**Références à rappeler :**

Votre identifiant CIBTP : 9520163-001-01
COMPTOIR MAILLES ET ARCHITECTURE
Forme juridique : SARL

Pour nous contacter :

Votre espace dédié sur <http://www.cibtp-mediterranee.fr>
Service : Amiable
Email : amiable.med@cibtp-mediterranee.fr

458138 2945 802
1/ 1 3



COMPTOIR MAILLES ET ARCHITECTURE
ZA DU GRAND PONT
RUE GUTENBERG
13640 LA ROQUE D ANTHON



Marseille, le 05 Septembre 2022

Objet : Relance amiable

Madame, Monsieur,

Nous constatons qu'à ce jour, sauf erreur ou omission de notre part, votre compte présente un solde exigible de 2 439,00 € *, correspondant aux échéances détaillées ci-dessous :

PERIODE	MONTANT DECLARE	MONTANT EVALUE	
Echéance du 31/05/2022	1 161,00 €		
Echéance du 30/06/2022	1 278,00 €		
TOTAL	2 439,00 €	0,00 €	2 439,00 €

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir régulariser par retour de courrier votre situation (en cas de période(s) évaluée(s), nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre la ou les déclarations nominatives manquantes récapitulant les éléments consécutifs des périodes d'emploi de vos salariés, ainsi que ceux nécessaires au calcul des cotisations soit par DSN, soit sur notre site Extranet).

Vous voudrez bien trouver, à la suite de cette lettre, pour votre information, les conséquences auxquelles vous vous exposez en ne remplissant pas vos obligations légales.

En cas de difficulté de trésorerie, nous vous invitons à prendre contact avec nos services afin de rechercher une solution adaptée à votre situation tout en considérant les droits de vos salariés.

Ce courrier est sans objet si votre situation a été régularisée entretemps.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Jean-Luc PARAN
Directeur Général

* Ce montant n'inclut pas les cotisations, majorations et frais faisant l'objet d'une éventuelle procédure contentieuse qui aurait été engagée.